

<https://www.pressegauche.org/La-reforme-de-l-industrie-du-taxi-ne-profitera-qu-a-Uber-IRIS>



# La réforme de l'industrie du taxi ne profitera qu'à Uber (IRIS)

- Communiqués -

Date de mise en ligne : mercredi 15 mai 2019



---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 15 mai 2019 - Le Québec sortira perdant de la réforme de l'industrie du taxi introduite par le projet de loi 17 du gouvernement Legault. L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) publie aujourd'hui une [fiche technique](#) qui résume la situation pour les chauffeurs, les passagers et la population québécoise.**

« Les profits engrangés par des compagnies comme Uber, réalisés en précarisant les travailleurs de l'industrie du taxi, filent directement hors du Québec », lance Guillaume Hébert, chercheur à l'IRIS. « Le nationalisme économique du gouvernement qui le porte à vouloir maintenir les sièges sociaux au Québec ou à défendre la gestion de l'offre en agriculture ne s'applique visiblement pas à l'industrie du taxi ».

Rémy Twahirwa, également de l'IRIS, ajoute qu'« en plus d'accroître la congestion routière par l'augmentation du nombre de véhicules en circulation, le projet de loi de M. Bonnardel précarisera davantage les nouveaux arrivants, qui sont déjà vulnérables. ». Alors que plus de la moitié des chauffeurs de taxi au Québec sont des immigrants de première génération, « le gouvernement met en péril l'avenir de plusieurs familles en éliminant sans compensation raisonnable le système actuel de gestion de l'offre. Le projet de loi 17 est donc en directe contradiction avec la promesse de la CAQ de prendre soin des immigrants », ajoute le chercheur associé à l'IRIS.

Le projet de loi 17 occulte complètement l'enjeu du transport adapté. « On semble oublier que la majorité des usagers du transport adapté préfèrent le taxi à d'autres modes de transport parce qu'il répond mieux à leurs besoins », note M. Hébert. Les chercheurs suggèrent d'ailleurs de veiller à ce que la formation obligatoire comprenne un volet sur le transport adapté.

### Recommandations de l'IRIS

- ▶ « Afin d'assurer la sécurité de la population, le gouvernement devrait augmenter le nombre d'heures de formation pour tous les chauffeurs et maintenir les exigences en matière d'entretien des véhicules », prévient Remy Twahirwa.
- ▶ « À défaut de maintenir la gestion de l'offre, la moindre des choses serait de compenser pleinement la valeur du permis au moment de l'arrivée d'Uber sur le marché, renchérit Guillaume Hébert. Et à l'avenir, le transport de personnes devrait au moins garantir le salaire minimum. »

Pour lire la fiche technique : <https://iris-recherche.qc.ca/publications/caq-6-taxi>.